

Décision
portant nomination
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS
(ACMO)

DEC112504DR11

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la convention d'application du contrat quadriennal conclu avec le Commissariat à l'énergie Atomique (CEA) et l'Université Joseph Fourier le 11 janvier 2010 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 8191 ;

Vu la décision n° DEC11A004DSI du 4 janvier 2011 nommant Jean Pierre NOZIERES directeur de l'unité de recherche n° 8191 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 1^{er} juillet 2011 ;

Considérant que M. Eric BILLIET a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par la Délégation Alpes du CNRS les 3, 4, 5 et les 24, 25, 26 février 2009 ;

Article 1

M. Eric BILLIET, TCN

est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n° 8191 à compter du 1^{er} janvier 2011

M. Eric BILLIET exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Eric BILLIET est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Grenoble le 18 août 2011
Le directeur de l'unité
Monsieur Jean Pierre NOZIERES

Visa du délégué régional du CNRS
Monsieur Jérôme VITRE

Visa du chef d'établissement partenaire
Madame A. MESNARD,
Adjointe au Chef de l'Institut Nanosciences et Cryogénie